RAPPEL : LES 2 PARENTS VOTENT !!!

Association FCPE des parents d'élèves du Lycée MICHELET

Madame, Monsieur,

Vous allez élire les représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration du lycée. C'est au Conseil d'Administration que sont discutés, décidés et votés les moyens éducatifs du lycée.

Les parents élus au conseil d'administration interviennent et votent sur les questions de budget, d'hygiène et de sécurité, de règlement intérieur, de qualité du restaurant scolaire et s'assurent que les besoins des élèves sont bien pris en compte.

Ils participent également aux différentes commissions (Vie scolaire, Conseil de discipline, Commission fond social …)

NOS ACTIONS

- Instauration d'un dialogue constructif et critique avec le chef d'établissement sur tous les points importants : les emplois du temps, la restauration, les actions culturelles, la vie associative, la scolarisation inclusive (formalisation et mise en oeuvre des plans personnalisés pour les élèves en situation de handicap, troubles du langage ou problème de santé), etc…
- Nous organisons la représentativité des parents d'élèves aux Conseils de Classe pour lesquels un compte rendu est mis en ligne sur l'ENT du lycée, rubrique parents d'élèves.
- Nous accompagnons les parents qui nous sollicitent pour toutes les démarches relatives à la scolarité et pour lesquelles ils rencontrent des difficultés.
- Nous organisons des réunions d'information avec l'appui de la FCPE 82 (Parcoursup, réformes …)
- Nous soutenons financièrement ou par notre participation les actions du lycée (culture, projets de classe, voyages, forum des métiers, etc…)

Soyez représentés,

Agir ■ Informer ■ Représenter ■ Accompagner

Votre vote est important